

DEMAIN : UNE JUSTICE SANS JUGE ?

En partenariat avec
L'ordre des Avocats de Boulogne-sur-Mer



Colloque organisé le

**Jeudi 21
novembre 2019
Amphi 1 - 9h00**

21, rue Saint Louis - Boulogne-sur-Mer

09H15 - Accueil par Catherine MINET, Maître de conférences à l'ULCO - HDR

Matin : Le juge absent des contentieux administratif, pénal et commercial ?

Table ronde présidée par Anne-Sophie CADART, Avocat, Docteur en Droit

09H30 - « Le juge est-il toujours le pivot du procès administratif ? » ou l'essor de la médiation confidentielle

- Antoine PATINIER, Avocat, chargé de cours à l'ULCO en droit public
- Catherine POURRE, Avocat, Diplômée en médiation administrative

Discussion

Table ronde présidée par Marie-Alice FASQUELLE-LEONETTI, Avocat, Maître de conférences associé à l'ULCO

10H15 - « Le juge, futur absent du procès pénal ? »

- Rodolphe MESA, Maître de conférences à l'ULCO-HDR
- Manon LEFEBVRE, Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de BOULOGNE-SUR-MER
- Florent FACHE, Bâtonnier du Barreau de BOULOGNE-SUR-MER

Discussion

11H30 - Le juge, quelle place en droit commercial et dans les procédures collectives ?

- Alexandre DUMERY, Maître de conférences à l'Université Catholique de Lille
- Pascal RUFFIN, Mandataire judiciaire
- Thierry MARQUET-PAQUIER, Greffier en Chef du Tribunal de commerce de BOULOGNE-SUR-MER

Discussion

12H45 : Pause - Déjeuner

Après-midi : Le juge absent des contentieux civils ?

Table ronde présidée par Rodolphe MESA, Maître de Conférences à l'ULCO-HDR

14H00 - « La déjudiciarisation du droit de la famille et du droit des personnes, enjeux »

- Clotilde BRUNETTI-PONS, Maître de conférences à l'Université de Reims-Champagne-Ardennes
- Marie-Alice FASQUELLE-LEONETTI, Avocat, Maître de conférences associé à l'ULCO

Discussion

15H00 - « L'incitation aux modes non juridictionnels de résolution des différends civils » dans le droit des contrats, de la responsabilité »

- Martin PLISSONNIER, doctorant et ATER à l'Université Paris X-Nanterre, ancien secrétaire de la Commission Médiation du Club des juristes
- Christine SEGARD-DELEPLANQUE, Avocat honoraire au Barreau de LILLE et médiatrice

Discussion

16H00 - Rapport de Synthèse : Christian JUBAULT, Professeur à l'ULCO